

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°30 du 12 juillet 2013**

**PARTIE TEMPORAIRE**

Armée de terre

Texte n°25

**CIRCULAIRE N° 557825/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF**

relative au nombre de places ouvertes par domaines de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2013.

*Du 1er juillet 2013*

**CIRCULAIRE N° 557825/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF relative au nombre de places ouvertes par domaines de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2013.**

*Du 1<sup>er</sup> juillet 2013*

NOR D E F T 1 3 5 0 9 5 1 C

---

*Références :*

Décret n° 2008-931 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 13 ; signalé au BOC 39/2008 ; BOEM 311-0.2.1, 313.1, 321.1, 326.1.1, 332.1.2.5, 651.5.1) modifié.

Décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 35 ; signalé au BOC 42/2008 ; BOEM 300.7, 311-0.3.2.1, 326.1.1, 332.1.2.6.1, 651.4.1) modifié.

Décret n° 2008-956 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 38 ; signalé au BOC 43/2008 ; BOEM 300.3.1, 311-6.4.1, 313.1, 331.2.1).

Arrêté du 18 mars 2013 (BOC N° 17 du 12 avril 2013, texte 8 ; BOEM 311-0.3.2.2, 621-4.4.3).

Circulaire n° 340033/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 6 février 2013 (BOC N° 11 du 1er mars 2013, texte 12).

Circulaire n° 500330/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 6 mai 2013 (BOC N° 27 du 21 juin 2013, texte 13).

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 340145/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 13 août 2012 (BOC N° 35 du 17 août 2012, texte 18).

*Référence de publication :* BOC N°30 du 12 juillet 2013, texte 25.

---

## 1. GÉNÉRALITÉS.

La circulaire n° 340033/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 6 février 2013 relative aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2013 définit les conditions d'établissement et d'acheminement des dossiers de candidature aux épreuves de sélection professionnelle (ESP) organisées en 2013 pour l'accès au grade de major de l'armée de terre.

La circulaire n° 500330/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 6 mai 2013 précise les principes d'organisation et de déroulement de ces épreuves, la composition du jury et de la cellule de mise en œuvre.

La présente circulaire fixe la répartition des places ouvertes aux ESP organisées en 2013.

## 2. NOMBRE DE PLACES OUVERTES PAR DOMAINES DE SPÉCIALITÉS.

Le nombre de places ouvertes pour chaque ESP dans chacun des domaines de spécialités figure en annexe.

### 3. TEXTES ABROGÉS.

La circulaire n° 340145/DEF/RH-AT/PRH/S-OFF du 13 août 2012 relative au nombre de places ouvertes par domaine de spécialités aux épreuves de sélection professionnelle organisées en 2012 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général,  
sous-directeur des études et de la politique,*

**Bruno HOUSSAY.**

ANNEXE.  
**NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION PROFESSIONNELLE  
 ORGANISÉES EN 2013.**

Volume maximal de places ouvertes aux épreuves de sélection professionnelle 2013  
 réparti par domaines de spécialités et ensembles de gestion.

ENSEMBLE DE GESTION.	NOMBRE DE PLACES OUVERTES.
Administration (ADM).	5
Aéromobilité (AER).	3
Combat de l'infanterie (INF).	26
Combat des blindés (BLD).	13
Combat et technique du génie (GEN).	14
Communication (COM).	1
Défense nucléaire biologique et chimique (NBC).	1
Éducation et entraînement physiques, militaires et sportifs (E2PMS).	3
Emploi des forces (EMP).	5
Artillerie (ART).	16
Gestion des ressources humaines (GRH).	20
Légion étrangère (LEG).	7
Maintenance (MAI).	34
Maintenance des matériels aéronautiques (MMA).	6
Mouvements-ravitaillements (MVT).	15
Musique (MUS).	1
Pilotage-budget-comptabilité-finances (PBF).	13
Pilotage-budget-comptabilité-finances (PBF)/brigade de sapeurs-pompiers de Paris.	1
Renseignement (RGE).	24
Restauration Hôtellerie Loisirs (RHL).	8
Santé (SAN).	5
Soutien du combattant (SDC).	8
Sécurité (SEC).	1
Sécurité (SEC)/brigade de sapeurs-pompiers de Paris (SEC/BSPP).	10
Systèmes d'information et de communications (SIC).	27
Systèmes d'information et de communications (SIC)/brigade de sapeurs-pompiers de Paris.	1
Techniques d'opérations d'infrastructure (TOI).	4
TOTAL.	272